

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 17 juin 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : **641/2025/FVE**

Conseil d'Administration du 11 juillet 2025

Sujet : Sessions de certifications en langues TOEIC et CLES 2025-2026.

- Les dates de sessions TOEIC pour les étudiants volontaires sont les suivantes :

TOEIC Listening and Reading Online	du 3 novembre au 15 décembre 2025
TOEIC Listening and Reading Présentiel	28 février 2026
TOEIC Listening and Reading Présentiel	13 juin 2026

- Les dates de sessions CLES anglais sont les suivantes :

CLES B1 anglais	Jeudi 27 novembre 2025 (après-midi)	L3 FST SVT
CLES B2 anglais semestre 1	Jeudi 11 décembre 2025 (après-midi)	M2 FLSH et FST
CLES B2 anglais semestre 2	Jeudi 05 février 2026 (après-midi)	M2 FDSE

- Les dates de sessions CLES B2 espagnol pour les étudiants volontaires sont les suivantes :

CLES B2 espagnol	Vendredi 20 mars 2026
------------------	-----------------------

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 28

Pour : 28

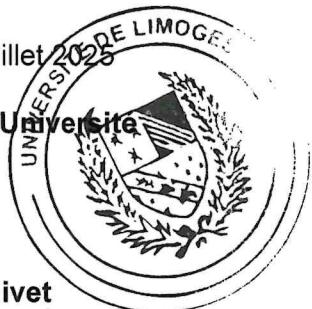
Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 11 juillet 2025

Le Président de l'Université

Vincent Jolivet



**Publié au recueil des actes administratifs du mois de juillet 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 17 juillet 2025.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges